



SAUMANE de VAUCLUSE



Communiqué :

Signature d'une convention d'usage pour un aven sur la commune de Saumane-de-Vaucluse

Le 30 avril dernier a été signée une convention associant :

- la commune de Saumane-de-Vaucluse, propriétaire du site qui abrite l'aven,
- l'Office National des Forêts, gestionnaire de la forêt communale,
- le Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence (CEEP), association co-gestionnaire avec l'ONF du site communal, et qui apporte son expertise en matière de gestion des espaces naturels,
- le Groupe Chiroptères de Provence (GCP), association régionale d'étude et de protection des chauves-souris,
- le Comité Départemental Spéléologique de Vaucluse (CDS 84), organisme représentant de la Fédération Française de Spéléologie.

L'objet de cette convention est d'associer ces partenaires dans une utilisation raisonnée de l'aven, et en particulier dans le respect de la population de chauves-souris qu'il abrite.

Le GCP a en effet mis en évidence que l'aven est fréquenté par plusieurs espèces de chauves-souris, et en particulier par le Minioptère de Schreibers, au moment de ses transits de printemps et d'automne. Cette espèce, particulièrement rare, a en effet besoin de plusieurs gîtes distincts pour accomplir son cycle annuel, et l'aven en question est l'un des sites de transit les plus importants de la région PACA.

Conscient de cet enjeu de protection du patrimoine naturel des milieux souterrains, le CDS 84 a donc accepté que l'accès soit limité à une certaine période de l'année, et qu'un nombre maximum de personnes soit fixé à chaque descente dans l'aven.

La convention renforce également la communication entre les signataires, afin que soient partagés les enjeux et connaissances spéléologiques et naturalistes.

C'est la première convention de ce type en Vaucluse, associant une commune, l'ONF, des associations de protection de la nature et une fédération sportive.

Les signataires de la convention souhaitent que cette démarche puisse être renouvelée sur d'autres problématiques semblables.

Contact :

David Tatin (CEEP, chargé de mission Vaucluse) : 04.90.15.44.58 ou david.tatin@ceep.asso.fr



De gauche à droite :

- M. Challet, Maire de Saumane de Vaucluse,
- M. Decoster, Président du CDS 84,
- M. Bernard et M. Kmiec (responsable de l'Unité Territoriale Luberon-Monts de Vaucluse), de l'ONF,
- M. Joulot, Président du GCP,
- M. Jacquin, adjoint au Maire de Saumane de Vaucluse,
- Melle Albalat, chargée de mission au GCP.

(photo D. Tatin, CEEP)